

## **Compte-rendu de la réunion du conseil d'administration du 28 juin 2019**

### **Etaient présents :**

Francis Gayraud, Valérie Loison, Corine Bellouard, Florian Cavenne, Eric Loison, Abdelouahed Essamir, Stéphane Lecat, Thierry Moreau, Nadine Aourousseau, Béatrice Modolo.

### **Excusé :**

Claude Bazin. Claudette Formantin.

### **Les tarifs des licences 2019-2020 :**

Au vu de l'augmentation régulière de la part nationale, comme de celle du comité territorial et de la ligue, ainsi que de l'équilibre du budget du club, le club décide cette rentrée l'augmentation des licences :

-La licence pour l'école d'escalade sera de 150€.

-La licence adulte sera de 115€.

La licence jeune sera de 90€

-La licence famille sera de 85€.

**Pour ce qui est de l'école d'escalade, l'âge minimum requis sera de 8 ans.**

**L'effectif de chaque école d'escalade sera limité à 30.**

**La date de la reprise de l'escalade est fixée au lundi 9 septembre 2019.**

**Un deuxième week-end équipement au pôle escalade de Montroc aura lieu le 8 septembre 2019.**

### **Les utilisateurs extérieurs de la salle de Graulhet :**

-La cotisation du Lycée Clément de Pémillé reste inchangée cette année, elle sera augmentée l'an prochain.

-La convention avec l'amicale laïque change de formule : la consommation de gaz ayant diminué, Francis leur a demandé d'acheter 7 mousquetons pour le club.

La participation de l'amicale se fera désormais sous la forme d'un don en argent.

### **La formation responsable de matériel**

Stéphane Lecat et Thierry Moreau se sont proposés.

Francis contactera Cédric Chassagne qui organisera une formation à cet effet.

### **Le matériel de via-ferrata :**

Se pose la question de la dangerosité de cette activité et de la responsabilité des utilisateurs en cas de chute ou d'usure du matériel.

Pour sensibiliser les utilisateurs au risque de cette activité et à la sécurité, l'utilisateur devra signer une décharge, le matériel emprunté sera noté sur un cahier et signalé au responsable matériel qui le contrôlera au retour.

Ce sera de la responsabilité de l'utilisateur de racheter le matériel endommagé.

A charge aussi pour l'utilisateur de s'encorder.

### **L'organisation du challenge :**

Suite à la réunion du mercredi 26 juin 2019 , des modifications ont été proposées :

Le podium sera remis avec les finales et les récompenses.

Un système de cotation différente par zones selon la hauteur sera déterminé pour permettre à chacun d'obtenir des points, même sans aller jusqu'en haut de la voie. ( fichiers identiques pour le club de Lavour et celui de Graulhet).

Henri Flachère et Patrick Bonamy continuent d'assurer la coordination du challenge.

Ce sera à chaque club, par contre, d'assurer son autofinancement.

Le club s'occupera de l'ouverture des voies, avec l'aide de bénévoles.

Anthony s'occupera d'ouvrir les voies de finale.

**Florian propose la reprise des soirées techniques à Lisle sur Tarn.**

**Une formation passeport sera programmée, des dates seront déterminées.**

### **Le projet d'Anthony d'encadrement d'une équipe jeunes départementale :**

**Les objectifs de son projet :**

. Développer les compétences écologiques des jeunes grimpeurs du Tarn (création de stages de sensibilisation, évènements, sondage, discussions) Développer l'entretien des falaises dans le Tarn (ouverture SNE, journées nettoyage) Sensibilisation des jeunes à la faune et la flore.

. Promouvoir une équipe départementale (cohésion de groupe, planification, progression, accompagnement).

. Optimiser les outils disponibles à l'entraînement (MoonBoard, entraînement SNE, entraînements interclubs, ouverture plus accès compétition).

. La section formation reste à définir (formation sur l'écologie ? entraînement ?)

Afin de pérenniser mon action.

### **L'ouverture des salles pendant les vacances de juillet et d'août :**

**Voir le planning sur le site du club.**